Municipalité de Moudon



Préavis n°47/23 au Conseil communal

Demande d'un crédit de CHF 88'000.- TTC pour la refonte du site internet officiel communal www.moudon.ch

Délégué municipal : Jean-Philippe STECK, municipal aménagement du territoire,

079/536.56.79, jp.steck@moudon.ch

Adopté par la Municipalité le 30 octobre 2023

Ordre du jour de la séance du Conseil communal du 12 décembre 2023

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 88'000.—pour la refonte du site internet officiel communal www.moudon.ch

Dès le début de la législature 2021-2026, la Municipalité a initié une nouvelle politique de communication, mise en action par le greffe municipal. Celle-ci s'articule sur plusieurs plans : interne, externe, digital, papier et espace public. Cette initiative répond également aux souhaits de la COGEFIN, qui, dans le cadre de son étude sur la gestion de l'année 2020, avait formé une sous-commission dédiée.

Poursuivant cette démarche, et complétant notre présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Linkedin), la Municipalité envisage de renforcer sa stratégie digitale avec un nouveau site internet www.moudon.ch. Ce site se doit d'être efficient, convivial, séduisant et garantir une navigation intuitive pour les citoyens, les visiteurs et les administrateurs. Il a également pour mission de donner une image de Moudon, de favoriser le développement de services en ligne et de soutenir la promotion économique.

La plateforme actuelle, mise en ligne en 2013 et actualisée en 2018, présente notamment des limitations pour les utilisateurs et le personnel, particulièrement en termes de publications avancées. Elle ne répond plus aux normes techniques actuelles, notamment pour une utilisation optimale sur smartphone. Dans un monde technologique en perpétuelle évolution, il est primordial que notre site repose sur une solution standardisée du marché, garantissant ainsi sa modernité, sa longévité et nous affranchissant d'une dépendance envers un unique prestataire.

2. Avant-projet

La Municipalité a sélectionné une agence pour l'accompagner dans sa stratégie digitale. Des ateliers pour analyser les besoins et les fonctionnalités attendues pour ce nouveau site ont été ainsi organisés et ont débouché sur l'établissement d'un cahier des charges précis pour initier un appel d'offre sur invitation.

A noter que l'Office du tourisme, préalablement associé au projet pour la refonte du site www.moudon-tourisme.ch, a réajusté son orientation. L'OT a opté pour une harmonisation cantonale, s'alignant ainsi sur la plateforme recommandée par Vaud Promotion et déjà adoptée par la majorité des offices de tourisme régionaux du canton. Par conséquent, le projet de l'OT n'est pas inclus dans le présent préavis et son financement est prévu dans le budget de fonctionnement 2024.

3. Cahier des charges

Le document de cahier des charges ainsi obtenu détaille les éléments suivants :

- Objectifs
- Publics cibles
- Spécifications techniques

- Exigences fonctionnelles et non fonctionnelles, y compris le référencement et les statistiques d'utilisation
- Directives de design, en accord avec la charte graphique existante
- Cadre de l'appel d'offre : livrables attendus, calendrier, critères de sélection et processus associé

En particulier, les objectifs sont les suivants :

- Faire de moudon.ch le principal canal de communication avec les administrés.
- Offrir aux Moudonnois-e-s une plateforme pour suivre l'actualité officielle et soutenir les projets de la commune de bout en bout.
- Projeter une image distincte et novatrice de la commune, promouvoir son dynamisme économique et ses activités culturelles.
- Assurer l'autonomie des administrateurs dans l'utilisation du « back-office », leur permettant de moduler intégralement les contenus textuels et médias.
- Optimiser l'efficacité administrative, avec des fonctionnalités modulables pour chaque page ou section du site.

Concernant les critères d'évaluation, ils se répartissent comme suit :

• Créativité générale et direction artistique : 30%

• Prix: 30%

• Priorité donnée à l'approche mobile-first : 20%

• Références : 10%

• Propositions et interactions innovantes : 10%

4. Appel d'offre et sélection de l'adjudicataire

La Municipalité a procédé à un appel d'offre sur invitation du 27 août 2023 au 17 septembre 2023 auprès de cinq agences.

Le comité d'évaluation a parcouru et comparé les dossiers, et testé les références et les maquettes pour chacune des cinq offres reçues. En s'appuyant sur l'analyse et la recommandation du comité d'évaluation, la Municipalité souhaite donc adjuger le mandat à une agence de développement de site internet sur mesure.

5. Description du projet retenu

Voici quelques éléments notables de la proposition retenue :

- ⇒ La plateforme utilisée (CMS) est : Drupal 10. C'est un des standards du marché, largement utilisé dans le monde entier, modulaire et extensible, et qui ne lie pas la Commune au prestataire sélectionné après la mise en œuvre du projet. La documentation en ligne est complète, et permettra à nos collaborateurs d'être plus autonomes.
- ⇒ Le design proposé, en phase avec les dernières tendances, et respectant la charte graphique, a convaincu le comité de sélection. L'objectif de se différencier et de proposer une image novatrice est atteint. Voir maquette fournie en annexe.

- □ Concept « Mobile first »: le site est conçu pour les smartphones. Le design est modulaire, les espacements inutiles réduits, les temps de chargement optimisés, la navigation est intuitive et se fait verticalement, et toutes les actions peuvent s'effectuer avec les gestes du doigt.
- ⇒ La page d'accueil selon la maquette prévoit :
 - Les différents publics cibles identifiés dans le cahier des charges sont adressés directement en page d'accueil, par un volet qui s'ouvre sur une liste de liens.
 - Les horaires du jour sont mis en évidence, cette mise en contexte permet d'accéder plus rapidement à l'information souhaitée.
 - Les actualités et projets sont également mis en évidence sur la page d'accueil permettant, là aussi, un accès immédiat.



➡ « Moudon GPT » - proposé en option, ce module d'intelligence artificielle sera intégré au site et aura accès à la base de données de la commune, permettant aux administrés de poser des questions et recevoir des réponses, plus fournies qu'en utilisant un moteur de recherche classique. L'atout majeur, outre le fait d'être disponible 24/7, est qu'il répond dans la langue de la question. Il ne sera donc pas nécessaire de traduire les pages en allemand, portugais, ou ukrainien. C'est un outil précieux pour augmenter l'engagement des citoyens tout en optimisant la diffusion de l'information. C'est également la touche novatrice attendue dans ce projet.



Figure 1 La question posée en ukrainien était "Obtenir le statut de protection B"

Pour terminer, les différentes exigences non fonctionnelles demandées par le cahier des charges sont également satisfaites : mise en conformité avec les règlementations sur la protection des données personnelles, politique de confidentialité, outil de collecte de statistiques, optimisation du référencement (SEO), accessibilité et inclusion.

6. Coûts du projet

Les coûts associés au projet proviennent de l'offre soumise par l'agence retenue, pour laquelle la Municipalité souhaite activer l'option « Moudon GPT ». De plus, les frais relatifs à l'étude préalable mentionnée au chapitre 3 doivent être ajoutés.

Par mesure de précaution, une provision de CHF 4'000.- est estimée pour couvrir d'éventuelles prestations requises auprès du prestataire en charge du site actuel. Vu que l'ensemble des contenus de l'actuel site ne sera pas transféré vers le nouveau, il est judicieux d'envisager une sauvegarde. Par ailleurs, la possibilité d'extraire certains contenus structurés (par exemple, des bases de données) de l'ancien site pourrait s'avérer utile pour éviter des ressaisies manuelles.

La structure des coûts se détaille comme suit :

		Montant, CHF
1.	Étude préalable pour cahier des charges	9'120
2.	Réalisation du nouveau site moudon.ch	54'720
3.	Option : Moudon GPT	6'080
4.	Sauvegarde et migration de l'ancien site, estimation	4'000
5.	Divers et imprévus (10%)	7'392
	Montant total HT	81'312
	TVA 8.1 %	6'586.25
	TOTAL TTC, arrondi, CHF :	88'000

Les coûts d'exploitations annuels qui grèveront le budget de fonctionnement seront les suivants. La première fois en 2024, pour une demi-année.

		Montant, CHF
1.	Frais de support et maintenance	3'040
2.	Frais d'hébergement (estimation)	1'000
	Montant HT	4'040

Planning:

Le planning envisagé est d'une durée de 6 mois, à partir du début de l'année 2024 et une mise en ligne prévue le 1^{er} juillet 2024.

7. Incidences financières

En tenant compte des coûts de maintenance du site internet actuel de CHF 2'430.-, le coût annuel supplémentaire du contrat de maintenance du nouveau site serait de CHF 1'610.00.

Pour les charges d'intérêts liées à cet investissement, elles sont estimées à CHF 1'100.- en moyenne par année sur une durée de 5 ans. L'amortissement représente quant à lui une charge de CHF 17'500.- par année pour une durée de 5 ans.

La charge annuelle supplémentaire à supporter par le compte d'exploitation sera donc de CHF 20'210.- pendant 5 ans.

8. Conclusions

La Municipalité souhaite se doter d'un site internet officiel communal qui soit une réelle plusvalue pour sa stratégie digitale, et est convaincue que l'offre sélectionnée répond à cette attente. Au-delà de la communication, ce nouveau site Internet est une vitrine et participe à un repositionnement de Moudon en tant que cité dynamique et innovante.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 47/23 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- 1. accorde à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 88'000.— TTC pour la refonte du site internet officiel communal www.moudon.ch,
- 2. prend acte que la dépense totale sera comptabilisée au bilan et amortie selon les possibilités du ménage communal, avec une durée maximale de cinq ans,
- 3. autorise formellement la Municipalité à emprunter partie ou tout de la dépense aux meilleures conditions du marché.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique:

Le secrétaire :

C PICO

A. IMERI

Annexe: maquette du nouveau site

